

## DESCRIPTION DU CORPS D'EMPLOI

29-08-07

**I. TITRE:** Chargé de projet en valorisation de la recherche

### **II. SOMMAIRE DU CORPS D'EMPLOI (nature):**

Le chargé de projet en en valorisation de la recherche est responsable des dossiers de valorisation de la recherche réalisée à l'UQO. Plus spécifiquement, il participe à l'évaluation des résultats de recherche, des technologies et de l'expertise qui pourraient faire l'objet d'un transfert vers des milieux de pratique tels que les entreprises et organisations para-publiques. Il voit en conformité avec les politiques de l'UQO, à l'organisation et à la coordination des activités requises pour favoriser l'application et l'exploitation commerciale de cette expertise ou des résultats de recherche.

### **III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES: (Attributions caractéristiques)**

1. Le chargé de projet en valorisation de la recherche évalue le potentiel commercial et le potentiel de transfert vers les milieux de pratique, des technologies, des méthodologies, des résultats de recherche et de l'expertise de l'UQO;
2. Il identifie les partenaires potentiels susceptibles d'être intéressés à exploiter les résultats de la recherche ou l'expertise de l'UQO ou à conclure des ententes de collaboration de recherche avec les chercheurs de l'UQO;
3. Il accompagne les chercheurs dans la négociation et la rédaction d'ententes et de contrats de collaboration avec des partenaires externes;
4. Il conçoit des projets de valorisation et de transfert d'expertise tant dans les domaines liés aux technologies qu'aux sciences sociales et, après approbation, il assure un suivi de ces projets.
5. Il assure la protection intellectuelle adéquate des résultats de recherche retenus pour les projets de valorisation ou de transfert (brevet, droit d'auteur ou autre). Il voit au suivi des dossiers de demande de brevets en cours, d'ententes contractuelles et de projets de collaboration de recherche ;
6. Il coordonne la réalisation d'études ou des expérimentations nécessaires à la mise en valeur des résultats des activités de recherche;
7. Il coordonne la mise en œuvre des divers projets de valorisation de la recherche

dont la diffusion, la promotion, la conclusion de contrats ou d'ententes de partenariats, le démarrage d'entreprises dérivées, l'octroi de licences et l'établissement de redevances, etc.

8. Il Informe et assure la promotion des activités de valorisation de la recherche auprès de la communauté universitaire. Il développe et recommande les règles et les procédures à adopter par l'institution en cette matière et donne des avis sur les améliorations pouvant être apportées;
9. Il conçoit et assure la réalisation de projets d'innovation à multiples partenaires, notamment l'élaboration de propositions, la préparation du budget et du montage financier, l'identification des sources de financement possibles, la négociation des termes de l'entente avec les bailleurs de fonds concernés et l'évaluation de l'atteinte des résultats;
10. Il peut superviser du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail, en vérifier l'exécution et, sur demande, donner son avis lors de la notation ;
11. La liste ci-dessus comprend les tâches et responsabilités du corps d'emploi. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par les professionnels dans le cadre de ce corps d'emploi;

#### **IV. QUALIFICATIONS REQUISES:**

1. Scolarité: Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en gestion ou en sciences sociales.
2. Expérience:
3. Autres: